

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	34 (1946)
<b>Heft:</b>	720
<b>Artikel:</b>	La cause qui ne fut pas défendue au Congrès de Zurich : nécessité d'une presse féminine indépendante
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-266006">https://doi.org/10.5169/seals-266006</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 31.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le Mouvement Féministe

Compte de Chèques postaux I. 943

Parait tous les quinze jours le samedi

## FONDATRICE DU JOURNAL

Emilie GOURD

## RÉDACTION

Mme WIBLÉ-GAILLARD, 10, rue des Granges

## ADMINISTRATION ET ANNONCES

Mme Renée BERGUER, 7, route de Chêne



Organe officiel  
des publications de l'Alliance nationale  
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

## ABONNEMENTS

SUISSE 1 an	Fr. 6.—
6 mois	3.50
ETRANGER	8.—
Le numéro	0.25
Les abonnements partent de n'importe quelle date	

## ANNONCES

11 cent. le mm.  
Largeur de la colonne : 70 mm.  
Réductions p. annonces répétées

L'intelligence consiste  
à tenter de comprendre ce  
qui nous est le plus con-  
trarie... et à y parvenir.

André MALRAUX

## Votation fédérale du 7 décembre 1946

Empêchée par la maladie de remettre au Mouvement Féministe un article avant la votation fédérale, notre correspondante a bien voulu nous faire parvenir quelques remarques une fois le résultat connu. (Réd.).

A une majorité écrasante le Souverain a rejeté, dimanche dernier, le projet de révision de la Constitution fédérale garantissant le droit au travail à tout Suisse valide. Nous pensons que la décision est sage, car la réalisation du projet, — si désirable qu'il soit — eût été incompatible avec d'autres principes fondamentaux de notre Constitution.

L'initiative réclamait en effet que « la Confédération assure par tous les moyens, l'emploi complet et permanent des travailleurs du pays sur la base de salaires suffisant à l'existence ». Et les mesures proposées dans la suite, de collaboration avec les cantons, les communes, les associations professionnelles ; le « programme systématique de crédits » réclamé en faveur des travaux préparés par l'initiative privée, afin d'assurer à tout Suisse « le travail approprié auquel il a droit » ouvrent la porte à une étatisation totale de notre

système économique. A l'exception de certains travaux qu'il fait exécuter à son compte, l'Etat n'est ni un industriel, ni un commerçant, et il ne saurait assumer la responsabilité de l'occupation permanente de tout Suisse, sans une ingérence également permanente dans l'organisme entier de production et de répartition, des prix et des salaires. Au lieu de voir disparaître les multiples institutions officielles, inévitables pendant la guerre, nous en arriverions à la direction légale et définitive par l'Etat de quiconque fournit ou exécuterait le travail. En créant ce droit on anéantirait ce qui nous reste de liberté de commerce et d'industrie, et l'on porterait gravement préjudice à l'esprit d'initiative et d'entreprise qui ont assuré à la Suisse son rang dans l'économie mondiale.

Cela dit, il y a, sans aucun doute, un devoir de l'Etat de parer, dans la mesure du possible, aux effets désastreux des crises économiques et du chômage. Mais la solution qui vient d'être repoussée n'était pas acceptable. A nous de chercher mieux. A. L.

## A la Sorbonne, le 30 novembre,



Cliché Mouvement Féministe  
fut rappelé le souvenir de Mme Cécile Brunschvicg  
ancien sous-secrétaire d'Etat à l'Education Nationale

## Cécile Brunschvicg

Il y a un an, nous causions, dans la chambre d'Emilie Gourd, avec Mme Brunschvicg, et l'entretien de ces deux apôtres du mouvement féministe, leur conception si haute des tâches féminines, leur foi dans l'avenir, sont encore présents à notre mémoire. La mort les a priés toutes deux en pleine activité mais leur souvenir persistera dans la vie de toutes celles qui les ont connues.

Les nombreux amis de Cécile Brunschvicg et les Associations dont elle faisait partie, sans ménager son temps ni sa peine, ont organisé le 30 novembre dernier, à la Sorbonne, un hommage à sa mémoire en y associant celle de son mari, le Professeur Léon Brunschvicg, membre de l'Institut, longtemps titulaire de la chaire de philosophie à la Sorbonne.

Tous deux furent victimes de la guerre et de l'occupation étrangère. Réfugiés d'abord à Aix-en-Provence, M. et Mme Brunschvicg durent changer de nom et même se séparer quand l'occupation des deux zones les exposa encore plus dangereusement aux persécutions allemandes et à celles du gouvernement de Vichy. Leur maison parisienne, si accueillante à tant d'amies françaises et étrangères, avait été prise et pillée ; la belle bibliothèque de Léon Brunschvicg enlevée vers une destination inconnue. Il devait mourir dans une maison de santé d'Aix-les-Bains et être inhumé sous une simple initiale. Sa femme, toujours vaillante, trouva asile auprès d'amies suffragistes en Savoie, puis dans une Ecole de formation sociale de la Drôme d'où elle nous pria de lui envoyer des documents sur la Société des Nations pour ses cours aux élèves de l'Ecole. Elle s'était toujours intéressée

à la paix internationale, puis à la S. d. N. et avait créé, au sein de l'U.F.S.F., une Section Féminine pour la Société des Nations.

Revenue à Paris après la libération, et contrainte d'y chercher un logement, Mme Brunschvicg se remit à ses travaux comme si la guerre ne les avait pas interrompus. Elle reprit sa place dans les Comités, pâlie et amaigrie par les années de souffrance et d'anxiété ; et, malgré l'opération qu'elle subit au printemps de 1946, elle se rendit en août au Congrès d'Interlaken. Mais elle avait trop présumé de ses forces et un retour du mal vient de l'emporter.

Dans l'hommage qui lui a été publiquement rendu, on a entendu successivement Mme Malaterre-Sellier, qui lui avait succédé comme Présidente de l'U. F. S. F., Mme Corbett-Ashby, Mme Vavasseur, M. Gemaheling, président du Cartel d'Action Morale et Sociale, Mme Picthon-Landry, Présidente du Conseil National de Femmes, M. Bastid, du Parti Radical, Mme Cottin, Présidente de la Féd. Dém. Int. des Femmes, Mme Jacob, de l'Ecole des Surintendantes d'Usines, Mme Brothier, du Club des Soroptimistes, Mme Germain, représentant les Fédérations de l'Union Française pour le Suffrage des Femmes et M. Justin Godart, Président de l'Union Temporaire contre la Prostitution Réglementée.

Tour à tour ont été évoqués les aspects étonnamment variés de cette inlassable activité ; la journaliste fut mentionnée en passant et nous aurions voulu qu'on insiste sur le rôle de premier plan joué par le journal *La Française*, au cours des 25 dernières années. Mme Brunschvicg en avait pris la direction quand sa fondatrice, Jeanne Misme, se retira ; elle en fit un journal d'information féminine, attirant, dont la collection est indispensable pour l'étude du féminisme français et international. Ce serait un beau sujet de thèse qui compléterait la thèse de doctorat soutenue par une Chinoise, Mme Li, sur la presse féministe en France de 1870 à 1914.

Jeune fille, Cécile Kahn avait pris part au mouvement des Universités Populaires qui, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, groupait des intellectuels, des artistes, des sociologues désireux

quelle situation, religion ou parti, puisse venir discuter les problèmes qui lui tiennent à cœur, où elle puisse parler des événements nationaux ou internationaux selon son point de vue à elle.

Le grand forum de Zurich, on a négligé d'attirer l'attention sur cette responsabilité qui nous incombe, on a laissé échapper cette occasion unique. La presse féminine luttera pour la reconnaissance de son existence, quoique l'appui moral du Congrès lui ait été refusé.

Qu'ajouter à cet éloquent plaidoyer ? Peu de chose, sinon insister encore, insister toujours pour que nos amis nous restent fidèles, pour qu'ils fassent, à nos journaux féminins, le plus de propagande possible, parce qu'au-delà du numéro plus ou moins bien réussi, plus ou moins intéressant, il y a la cause de la solidarité qui repose en grande partie sur l'efficacité de notre action, et cette action est en fonction de notre tirage. (Réd.).

Plus charmante que jamais...

